

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 14 AVRIL 2023

N° 2023-168 IMPRESSION DU GUIDE TOURISTIQUE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

La Communauté de communes édite un guide touristique 2023 afin de promouvoir le territoire : patrimoine, activités de loisirs, sites à visiter, randonnée, liste des restaurants, aires de pique-nique, animation estivales...

Pour l'impression du guide touristique, la Présidente accepte le devis de FI Imprimerie pour un montant de 2 042,90 € HT.

À CHANTONNAY, le 14 avril 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 17/04/2023.